

Charte de l'Association Viva55+ de Bussigny

Cette charte définit les valeurs et les principes qui guident la vie de notre Association. Elle vise à favoriser des relations harmonieuses et un fonctionnement fluide, dans un esprit de respect mutuel, de transparence et de participation.

Rappel des buts de l'Association (Art. 3 des Statuts)

- Favoriser la création de liens et la solidarité entre ses membres et avec les habitants de la commune
- Créer un espace de rencontres et d'échanges
- Développer des liens intergénérationnels et interculturels
- Promouvoir l'esprit d'ouverture, de convivialité et de bienveillance

L'Association fonctionne grâce à l'engagement bénévole de ses membres, qui contribuent librement, selon leurs envies et leurs disponibilités, à la vie de l'Association, sans percevoir de rémunérations.

Nos valeurs

Convivialité

- Favoriser une ambiance chaleureuse et positive
- Echanger de manière ouverte et constructive
- Exprimer les désaccords avec respect en impliquant les personnes concernées afin de trouver des solutions et régler les conflits

Respect

- Communiquer avec bienveillance pour entretenir des relations de qualité
- Être à l'écoute des autres et accueillir les différences d'opinion avec attention

Esprit communautaire

- Encourager la solidarité et l'entraide
- Renforcer le sentiment d'appartenance à l'Association
- Participer activement selon ses envies et ses capacités pour le bien de tous
- Proposer de nouvelles activités pour enrichir notre offre associative

Confiance

- Encourager la créativité et la prise d'initiatives
- Créer un climat propice à la discussion et au partage de nouvelles propositions
- Respecter avec bienveillance le rythme et l'engagement de chacun

La présente charte a été envoyée par courriel le 22 avril 2026 à tous les membres inscrits à cette date. Elle pourra être consultée sur notre site et sera automatiquement remise à tout nouveau membre.

Comité de l'Association Viva55+ de Bussigny